



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

Date de convocation :
23/11/2018

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 25

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf novembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Catherine PALAU, Bruno COSTA, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Denis OLIVE (à Claude AYMERICH), Cécile LAVALL (à Claudie SERRE), Géraldine MIR (à Caroline PAGÈS), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), Sylvia OLIVE (à Françoise CRISTOFOL), Philippe PIQUÉ (à William BURGHOFFER) pour voter en leur nom.

Étaient absents : Mmes Céline SALGUERO et Fatiha TAHARASTE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/65 : FIXATION DU PRIX DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT POUR 2019

Le prix au m3 de l'eau consommée et de la redevance d'assainissement, ainsi que la prime fixe, doivent être fixés pour 2019.

Le Maire propose de maintenir les tarifs 2018.

**Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- **FIXE** pour 2019 le prix de l'eau, la redevance d'assainissement, et les primes fixes des deux services, aux montants ci-après :

- Prix du mètre cube d'eau consommée : 2,16 € HT
dont 0,163 € HT pour la redevance préservation des ressources en eau
- Prix de la redevance d'assainissement par mètre cube : 1,26 € HT
- Montant de la prime fixe (Service de l'eau) : 40,00 € HT
- Montant de la prime fixe (Service de l'assainissement) : 32,00 € HT

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 29 novembre 2018

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER